

Augmentation du nombre de défaillances en 2001

Une année de conjoncture morose en 2001 et le nombre des défaillances d'entreprises régionales repart à la hausse. La situation des très petites unités employant 1 à 2 salariés est la plus préoccupante. Une procédure de jugement sur deux les concerne.

Après huit années consécutives de baisse, le nombre total de défaillances d'entreprises en Auvergne (531) a amorcé un mouvement à la hausse en 2001 (+ 5,6 % par rapport à l'année 2000). Une conjoncture plus morose explique ce résultat. Parallèlement, pour l'ensemble de la France métropolitaine, après trois années de fort recul, le nombre de défaillances d'entreprises a légèrement diminué (- 1,4 % en 2001).

Les difficultés qu'ont connu un demi millier d'entreprises auvergnates sont loin d'être uniques. 2001 se révèle une année délicate également pour les entreprises des régions Aquitaine, Basse-Normandie et Champagne-Ardenne. En effet, le nombre des dépôts de bilan dans ces trois régions a augmenté de façon significative. À l'inverse, d'autres régions semblent avoir été moins durement touchées : Corse, Picardie, Franche-Comté, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes où le nombre des défaillances a diminué.

En Auvergne, la hausse la plus notable concerne l'industrie dans son ensemble (+ 14,9 % ; de 67 à 77). Dans la construction (+ 5,3 % ; de 95 à 100), l'ensemble des services (+ 3,9 % ; de 207 à 215) et le commerce (+ 3,7 % ; de 134 à 139), l'augmentation est de moindre ampleur.

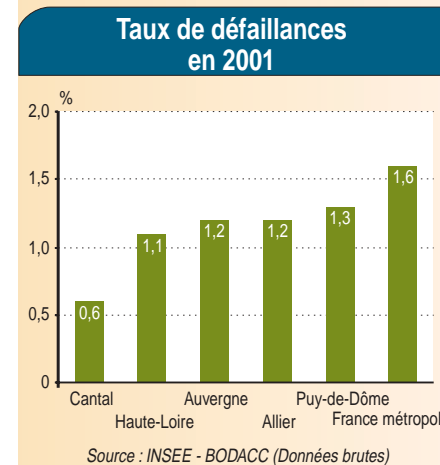
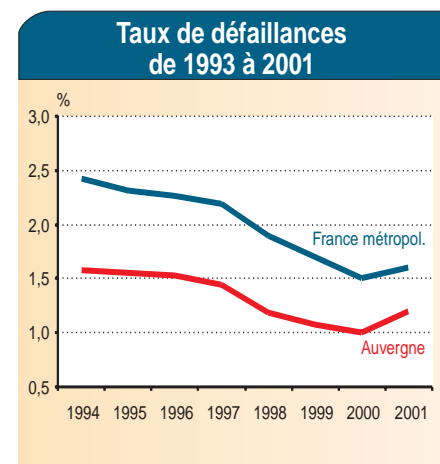
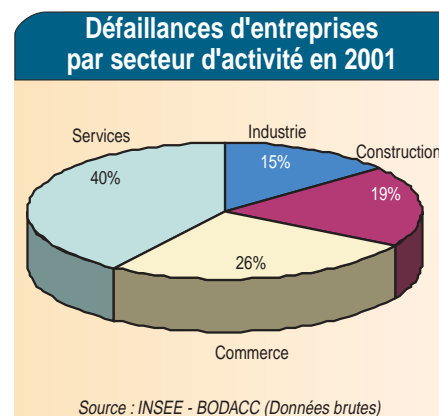
La situation des entreprises dans chacun des départements auvergnats est contrastée. Le Cantal et l'Allier se révèlent les plus touchés (+ 18,8 % et + 18,2 %). Dans la Haute-Loire, les défaillances d'entreprises enregistrent une hausse relativement modérée (+ 3,4 %). Dans le Puy-de-Dôme, la baisse du nombre de défaillances s'est poursuivie mais à un rythme plus lent (- 1,1 %).

En Auvergne, les entreprises défaillantes se partagent à parts quasi-égales entre la catégorie juridique des personnes physiques et celle des sociétés. La plupart d'entre elles étaient de petite taille. Plus de la moitié employait 1 à 2 salariés seulement et une sur cinq de 3 à 5 salariés.

Malgré des résultats défavorables en 2001, l'Auvergne conserve le taux de défaillance d'entreprises ⁽¹⁾ le plus faible des régions de France métropolitaine (1,2 %, soit 0,4 point en dessous de la moyenne nationale).

Cependant, ce taux est en légère augmentation par rapport à la situation de l'année 2000 (1,0 %). Les valeurs les plus élevées sont celles des régions Lorraine et Nord-Pas-de-Calais (2,1 et 2,2 %) ■

(1) Taux de défaillance : nombre de défaillances d'entreprises de l'année rapporté au stock d'entreprises existantes en début d'année.



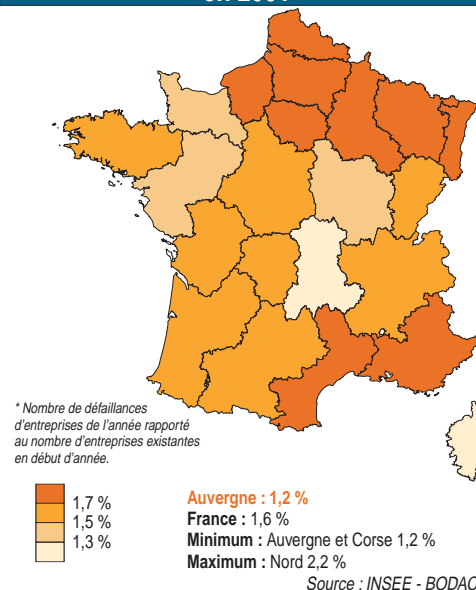
Les défaillances d'entreprises en Auvergne par secteur et par département *

Secteurs	1990	1999	2000	2001
Industrie	157	86	67	77
Construction	218	110	95	100
Commerce	321	135	134	139
Services	323	222	207	215
Total Auvergne	1 019	553	503	531
Allier	260	132	121	143
Cantal	108	41	32	38
Haute-Loire	141	103	88	91
Puy-de-Dôme	510	277	262	259

* Données brutes par date du jugement
Hors agriculture, administration publique, éducation, santé et action sociale, activités associatives, services domestiques et activités extra-territoriales.

Source : INSEE - BODACC

Taux de défaillance * par région en 2001



POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter les sites internet :

- www.insee.fr/auvergne.
- www.alisse.insee.fr.

Site spécialisé comprenant plus de 2 millions de données sur les entreprises, issues de 16 sources statistiques avec 7 niveaux d'activité.

Lire les publications papier :

✓ Publications nationales

- « Les défaillances d'entreprises » - Insee première, n° 866, septembre 2002.
- « Créations et créateurs d'entreprises » - Insee Résultats (papier et cédérom), n° 773, décembre 2001.
- « La France des services » - Édition 2001 - Pages 34 et 35 dans la Collection Références.

- Le bulletin mensuel de statistiques de l'Insee publie chaque mois le nombre de défaillances d'entreprises par secteur d'activité.

- Informations rapides de l'Insee, statistiques mensuelles.

✓ Publications régionales

- Séries économiques de l'Auvergne n° 71, octobre 2000 et n° 89, décembre 2001.
- Insee Auvergne La lettre - Conjoncture : n° 1, janvier 2002 et n° 4, juillet 2002.
- Tableaux économiques régionaux de l'Auvergne - Cédérom sortie novembre 2002

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La défaillance (ou dépôt de bilan) traduit la mise en redressement judiciaire d'une entreprise à la suite de problèmes financiers. L'entreprise se trouve en situation de cessation de paiement. Cette procédure peut avoir plusieurs issues pour l'entreprise : la liquidation, la poursuite de l'activité assortie d'un plan de continuation, la reprise de l'entreprise à la suite d'un plan de cession.

Les statistiques de défaillances couvrent tous les jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures.

Si, dans de nombreux cas, la procédure de jugement débouche sur la liquidation de l'entreprise, il convient de ne pas assimiler défaillances d'entreprises avec la notion plus large de cessation d'activité. Cette dernière correspond à l'arrêt total de l'activité économique et peut résulter d'autres causes très variées.

Les jugements font l'objet d'une publication dans le Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc) et c'est le traitement de ces annonces qui sert à l'élaboration des statistiques.

Le champ d'observation des défaillances d'entreprises concerne l'ensemble des secteurs d'activité hors agriculture, administration publique, éducation, santé, action sociale, activités associatives, services domestiques et activités extra-territoriales (codes NAF 01 à 05, 75, 80, 85, 91, 95 et 99).

Les secteurs d'activités du champ ICS (Industrie, Commerce, Services) selon la NAF	
Secteurs agrégés	Code NAF (division)
Industrie	10 à 41
Construction	45
Commerce (gros et détail)	50 à 52
Services	
dont transports	60 à 63
services aux entreprises	64 à 67, 71 à 74, 90
hôtels, cafés, restaurants	55
autres services aux particuliers	92, 93

www.insee.fr/auvergne

3, place Charles de Gaulle - BP 120

Tél. : 04 73 31 82 00

Fax : 04 73 31 82 92

Directeur de la publication

René JEAN
Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

Nicole THOMAS
Nicole MARCZAK

Composition et mise en page INSEE

✓ INSEE Auvergne « Les Séries »
Données de cadrage accessibles
gratuitement sur Internet

✓ INSEE Auvergne « La Lettre »

Prix au numéro : 2,2 €

Abonnement annuel :

- France : 11 €

- Étranger : 13 €

Accessible gratuitement sur Internet

✓ INSEE Auvergne « Les Dossiers »

Prix au numéro : variable

Abonnement annuel :

- France : 35 €

- Étranger : 43 €

Vente et abonnement

Tél. : 04 73 31 82 08

À l'ordre du régisseur
des recettes de l'INSEE

Création maquette CRÉATONE

ISSN : 1265-3527

Dépôt légal :
Novembre 2002

© INSEE 2002

Code SAGE : SE020912